



**Fondation  
Philippe Laprise**

Complètement TDAH

3057, Clémence-Sabatté  
Chambly, Québec, J3L 6Y5

info@fondatiophilippelaprise.com  
www.fondationphilippelaprise.com

438.356.8324

## Entente pour l'organisation d'une activité par un partenaire

<b>Nom et prénom :</b>	
<b>Organisation (s'il y a lieu) :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>Ville :</b>	<b>Code postal :</b>
<b>Téléphone :</b>	<b>Courriel :</b>
<b>Autres responsables (s'il y a lieu) :</b>	

**Cochez la case qui correspond le mieux à votre situation :**

- Je souhaite réaliser cette activité à titre personnel.
- Je représente un groupe, une association, un club : \_\_\_\_\_
- Je représente une entreprise : \_\_\_\_\_

**Pourquoi avoir choisi la Fondation Philippe Laprise comme bénéficiaire de votre activité?**

---

---

---

**Nom et description de votre activité :**

---

---

---

**Date(s) choisie(s) :** \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Clientèle ciblée : \_\_\_\_\_

**Comment comptez-vous amasser des fonds lors de cette activité?**

---

---

---

**Quel est l'objectif de financement que vous pensez pouvoir atteindre?**

---

---

---

**Y aura-t-il vente de billets d'entrée?**

Oui  Non

**Si oui, à quel prix unitaire? \_\_\_\_\_**

**Combien de billets seront mis en vente? \_\_\_\_\_**

**Encouragez-vous les participants à verser une contribution supplémentaire durant l'événement?**

Oui  Non

**Si oui, par quel(s) moyen(s)? (Ex. : encan, tirage, etc.)**

---

---

**Avez-vous recours à des commanditaires pour financer votre activité?**

Oui  Non

**Si oui, lesquels sollicitez-vous?**

---

---

**Avez-vous prévu une assurance ou une demande de permis pour votre activité? (Ex. : permis d'alcool, régie des loteries, etc.)**

Oui  Non

Pour chaque billet ou chaque objet vendu, ou pour chaque prix d'entrée demandé, quelle sera la partie versée à la Fondation Philippe Laprise?

---



---

**Budget de l'activité**

**Veillez inclure tous les détails concernant les dépenses (location de salle, publicité, affichage, etc.) et les revenus (vente de billets, commandites, dons, etc.) relatifs à l'organisation de votre activité.**

(Si vous possédez déjà un document faisant état de votre budget, joignez-le en annexe.)

<b>Détail des revenus :</b>		<b>Montant \$</b>
	<b>Total :</b>	<b>\$</b>
<b>Détail des dépenses :</b>		<b>Montant \$</b>
	<b>Total</b>	<b>\$</b>
	<b>Bénéfice anticipé :</b>	<b>\$</b>
	<b>Montant prévu pour la Fondation Philippe Laprise :</b>	<b>\$</b>

## Référence

---

La Fondation Philippe Laprise désire contacter une personne qui vous connaît depuis au moins deux ans avant d'autoriser cette activité. Cette personne peut être soit un employeur, un responsable d'organisme pour lequel vous avez déjà fait du bénévolat, un responsable d'un club social, etc.

<b>Nom :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>Ville :</b>	<b>Code postal :</b>
<b>Téléphone :</b>	<b>Courriel :</b>
<b>Lien avec vous :</b>	

## Prendre note de ce que la Fondation ne peut pas faire

---

Certains aspects ne peuvent être pris en charge par la Fondation lors de partenariats pour l'organisation d'activités :

- Avancer des fonds pour des dépenses à couvrir;
- Donner accès à la liste de donateurs de la Fondation;
- Approcher des commanditaires;
- Établir le budget (revenus et dépenses) de l'activité;
- Faire des demandes de permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux;
- Souscrire à une police d'assurance pour le promoteur ou l'organisateur de l'activité.

## Utilisation du logo de la Fondation Philippe Laprise

---

- a) Toute utilisation du logo de la Fondation Philippe Laprise doit être au préalable approuvée par la Fondation.
- b) Les proportions, couleurs et formes du logo de la Fondation Philippe Laprise ne peuvent être modifiées. Voir le document de charte graphique de la Fondation pour plus de détails.
- c) Toute utilisation du nom ou logo de la Fondation Philippe Laprise, autre que pour la présente activité, est interdite. Une utilisation interdite peut entraîner le retrait immédiat de l'autorisation d'utiliser de quelque manière que ce soit le nom et la signature officielle de la Fondation Philippe Laprise.

## Reçus fiscaux

---

La Fondation Philippe Laprise pourra se charger d'émettre des reçus officiels pour fins d'impôts. Cependant, vous devez valider auprès de la Fondation que l'activité s'y prête et que les donateurs y sont éligibles.

Il est important que l'organisateur ne s'engage pas auprès de ses donateurs, participants et commanditaires quant à l'émission de reçus de dons par la Fondation sans connaître toutes les particularités.

Lors de la remise du don à la Fondation, l'organisateur doit fournir la liste complète des coordonnées des donateurs pour lesquels un reçu d'impôt doit être émis ainsi que le montant du reçu à faire pour chacun. Voici quelques règles de base pour l'émission de reçus :

- a) Un reçu d'impôt est émis pour tout don de 20\$ et plus, à condition d'avoir les coordonnées complètes du donateur.
- b) Le total des reçus de dons émis pour les donateurs de l'activité ne peut pas être supérieur à la somme finale remise à la Fondation.
- c) Un achat de billet n'est pas un don, car il comporte un avantage (repas, tirage, etc.). Informez-vous de la portion qui peut être considérée comme un don.
- d) Les billets de tirage ne sont pas admissibles à des reçus.
- e) Comme les commanditaires reçoivent une visibilité en échange de leur contribution, ils n'ont pas droit à un reçu d'impôt. Vous pouvez toutefois leur émettre une preuve attestant de la valeur de leur commandite.
- f) Aucun reçu ne peut être émis pour les dons de services.
- g) L'organisateur de l'activité n'est pas admissible à un reçu personnel pour les dons reçus des participants à son activité.
- h) Sauf sous permission spéciale, la Fondation n'autorise pas la tenue d'encans à son profit organisés par un tiers en raison des règles strictes et complexes entourant l'émission de reçus pour ce type d'activités.

Cette liste n'est pas exhaustive. N'hésitez pas à vous informer à la Fondation pour tous les détails.

## **Entente**

---

- a) La personne responsable de l'activité doit être âgée de 18 ans ou plus.
- b) Si l'activité nécessite une demande de permis de toute sorte, celle-ci doit être faite au nom de la personne ou de l'organisme responsable de l'activité et non pas au nom de la Fondation Philippe Laprise.
- c) La Fondation Philippe Laprise n'est aucunement responsable des engagements pris par la ou les personnes responsables de l'activité.
- d) La Fondation Philippe Laprise n'est aucunement responsable des accidents pouvant survenir lors de l'activité et ne peut être poursuivie pour compensation ou autre par une personne lésée ou sa succession.
- e) Il est entendu et accepté que le responsable de l'activité s'engage à garder toutes les factures relatives à l'activité afin que la Fondation Philippe Laprise puisse les consulter au besoin.
- f) Toute demande de production de reçus officiels devra faire l'objet d'une entente entre la Fondation Philippe Laprise et le ou les personnes responsables de l'activité et ce, **avant** la tenue de celle-ci.
- g) Un bilan de l'activité doit être retourné à la Fondation Philippe Laprise dans les trente (30) jours suivant l'activité.

- h) Le montant recueilli pour la Fondation Philippe Laprise pour cette activité doit être remis dans les 45 jours suivants l'activité.
- i) Il est entendu que toute personne ou tout groupe de personnes ayant eu l'autorisation d'utiliser le nom de la Fondation Philippe Laprise a l'obligation morale d'être un digne représentant de la Fondation Philippe Laprise, faisant passer l'intérêt général de la Fondation avant ses intérêts particuliers, administrant les actifs dont il (elle) a charge.
- j) La Fondation Philippe Laprise se réserve le droit de se retirer en tout temps de l'événement si les présentes conditions ne sont pas respectées.

### **Signatures**

---

Par la présente, je m'engage à respecter tous les termes de cette entente et à remettre les sommes mentionnées dans ce formulaire à la Fondation Philippe Laprise dans les 45 jours suivant la date de l'activité.

---

**Signature du responsable de l'activité**

---

**Date**

**Approbation de la Fondation Philippe Laprise pour la tenue de l'activité :**

---

**Annick Héon, directrice générale**

---

**Date**

N'hésitez pas à nous faire parvenir toute documentation supplémentaire que vous jugerez utile afin que nous puissions en connaître davantage sur votre projet.

**Pour information :**    **Annick Héon, directrice générale**  
[annick@fondationphilippelaprise.com](mailto:annick@fondationphilippelaprise.com)